



17.15 Responsable Antidopage et de Swiss Sport Integrity

04.05.2023 / CC

1. Description de la fonction

- Responsable de la mise en œuvre de la charte de fondation de Swiss Sport Integrity
- Gestion du secteur « Éthique du sport »
- Gestion du secteur « Antidopage »
- Gestion du secteur « Portail d'annonce »

2. Organe d'élection

Le responsable Antidopage est élu par l'assemblée des délégués en tant que membre du comité central (CC)

3. Intégration organisationnelle

- Le responsable Antidopage dépend du président central
- Le responsable Antidopage est représenté par un membre du CC

4. Objectif de la fonction

- Coordination et mise en œuvre du Statut concernant le dopage avec Swiss Sport Integrity
- Coordination et mise en œuvre du statut éthique avec Swiss Sport Integrity
- Mise en œuvre du statut sur le dopage et l'éthique chez tous les membres de SWFE
- Mise en œuvre et suivi de l'apprentissage en ligne "Clean Winner"
- Surveillance et observation du pool de contrôle national (NTP)
- Surveillance et observation du « Where-About » Antidopage
- Gestion et suivi du portail d'annonce de Swiss Sport Integrity

5. Tâches générales

- Envoi de documents contenant des informations sur l'antidopage, le droit et l'éthique aux associations régionales, à tous les clubs, aux fonctionnaires et aux athlètes du cadre de SWFE

6. Habilitations / compétences

- Superviser des réunions et négociations dans le sens du cahier des charges

7. Entrée en vigueur

Le cahier des charges entre en vigueur après approbation du CC

8. Copies

Titulaire du poste
Comité central